

Lézard des souches

Lacerta agilis Linné, 1758

Nombre de données : 349

Altitudes extrêmes :

Mini : 201 m - Maxi : 1721 m

au Puy de Paillaret, Picherande (63)



© Christian Fossé

Statut international	Protection nationale	Liste Rouge Nationale
Convention de Berne : Annexe II	Protégé, Article 2 de l'arrêté du 19/11/2007	NT Quasi menacé, en déclin
Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV		

Présentation

Le Lézard des souches mesure une quinzaine à une vingtaine de centimètres à l'âge adulte et présente un aspect assez trapu, une absence de démarcation entre la tête et le corps et des membres relativement courts.

Il a la particularité de se déplacer de façon ralentie par rapport aux autres lézards.

La femelle est de couleur marron, les flancs étant marqués par des rangées d'ocelles blancs caractéristiques bordant la large bande brune du dos, plus ou moins tachetée.

Le juvénile présente également cette coloration. Chez le mâle en revanche, les flancs sont verts avec des ocelles blancs, et le dos présente aussi une bande brune bien marquée.



© Gérard Guillot

Les mâles sont régulièrement confondus avec des juvéniles ou des femelles de Lézard à deux raies.

Répartition - Habitat

Le Lézard des souches est présent en Europe sur une large zone à tendance continentale. En France, il occupe les parties centre et est et ne vit pas sur les pourtours océanique et méditerranéen (Vacher & Geniez, 2010).

Si on le rencontre plutôt dans les secteurs à Lézard vivipare, il peut occasionnellement tenir compagnie aux Lézards des murailles et aux Lézards à deux raies.

En Auvergne, dont le climat est marqué d'une bonne tendance continentale, il est bien présent sur les 4 départements, notamment aux abords des différents massifs et jusqu'aux zones de plus hautes altitudes.

La majorité des observations sont effectuées entre 800 et 1200 m. Ces zones montagneuses d'altitude modérée lui offrent en effet une multitude de milieux favorables.

Côté ouest, il est présent sur les Combrailles, les Dômes, le Mont Dore, le Cézallier et jusqu'aux Monts du Cantal, la Châtaigneraie, l'Aubrac et la Margeride.

Il semble par contre absent de la Planèze de Saint-Flour.

Côté est, les populations observées en Livradois-Forez et sur la montagne Bourbonnaise sont contigües avec celles de Loire et d'Ardèche qui sont cantonnées aux zones plus en altitude et à la plaine du Forez (GHRA & LPO Rhône-Alpes, 2015).

L'espèce est recensée sur le massif du Mézenc et le Haut-Livradois, avec quelques observations plus éparses en Velay.

En plaine, l'espèce occupe certaines vallées humides des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, en particulier celles de l'Allier, de la Dore et du Cher.

Seulement une vingtaine d'observations sont recensées en dessous de 500 mètres d'altitude, tandis que la plus haute observation culmine à 1721 m à Picherande dans le Puy-de-Dôme.

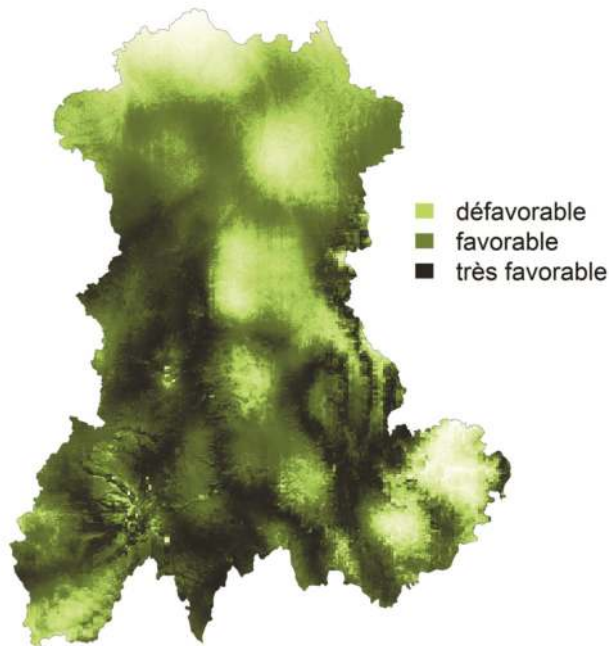


© Adrian Panaitescu

Sur le territoire auvergnat, l'espèce semble sélectionner de préférence les altitudes intermédiaires, évitant ainsi les plus forts ensoleillements.

Considérée comme une espèce "du froid", le Lézard des souches occupe aussi bien des zones d'altitude tourbeuses que des landes sèches et sableuses, des lisières et des haies, des roselières sèches ou en eau.

Il affectionne les sols meubles - qu'ils soient constitués de litière forestière ou de sable - qui permettent à la femelle d'enterrer ses œufs.



Niche climatique de Lacerta agilis

© Adrien Pinot

L'analyse de sa niche climatique en Auvergne montre qu'il sélectionne en priorité des habitats aux températures fraîches et d'altitudes intermédiaires.

Discussion - Efforts de prospection

Le nombre de données disponibles reste assez faible au vu de la répartition plutôt large de l'espèce en Auvergne.

Par conséquent il est possible que certaines zones d'absence de l'espèce soient dues à un défaut de prospection plutôt qu'à une absence réelle.

C'est sans doute le cas sur le Haut-Livradois et le Val de Loire, qui présentent en effet des habitats favorables au Lézard des souches et un climat adéquat, et où des prospections spécifiques pourraient être menées.

En Allier, la situation réelle de l'espèce reste également mal cernée, les données datant pour la plupart d'avant 2000.

D'après la modélisation, ce lézard est spécialisé et sélectionne une niche climatique constituée d'habitats frais, mais contrairement aux deux autres espèces affectionnant le froid (Lézard vivipare et Vipère péliade), il préfère les altitudes intermédiaires.

L'espèce étant cryptique et peu connue des néophytes, elle est sans doute très peu notée de façon opportuniste.

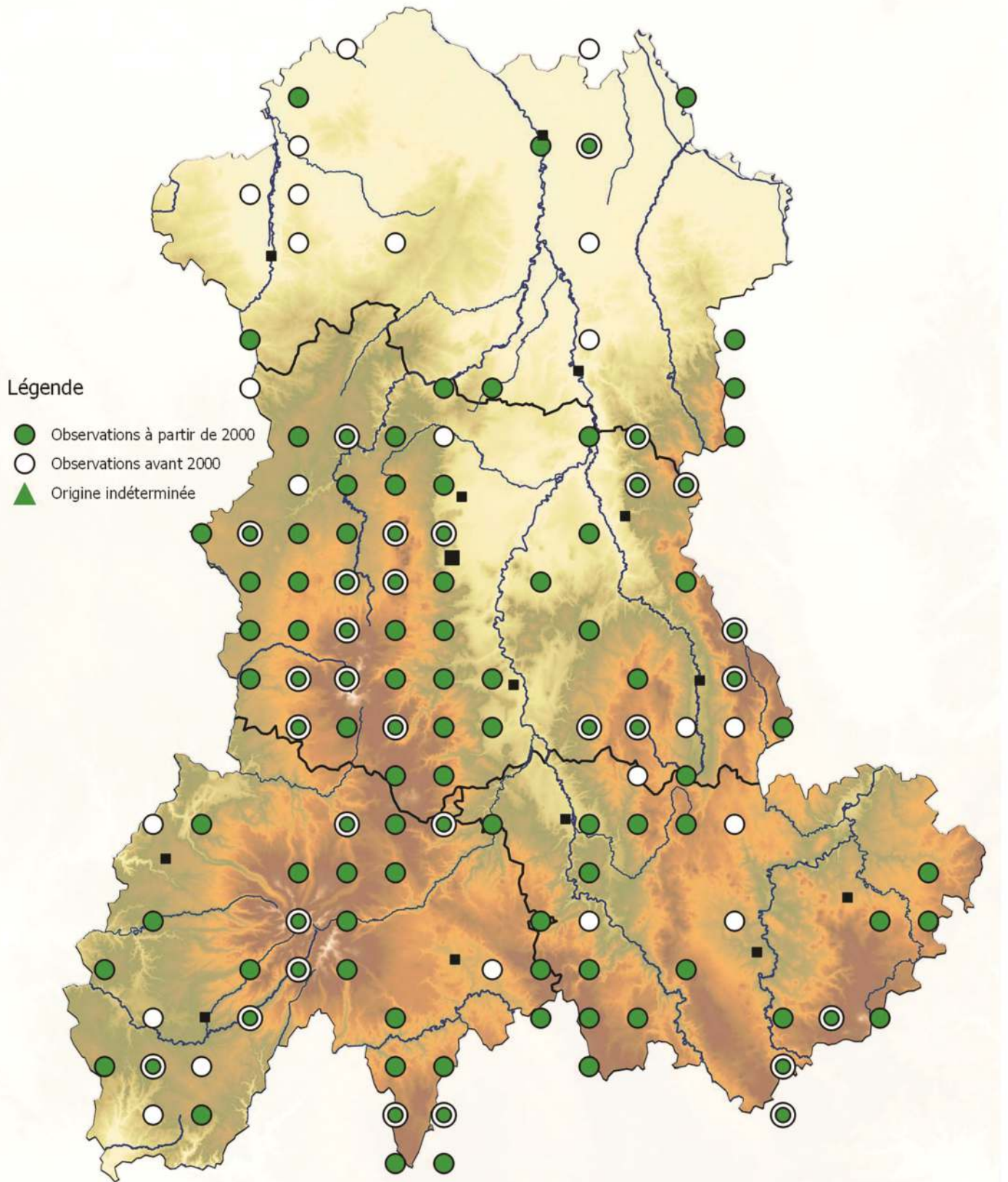
Étant donné l'intérêt des contrées auvergnates pour l'espèce et le statut de celle-ci au niveau national (quasi-menacée; IUCN, 2015), il serait judicieux de mieux cibler sa répartition puis, dans un second temps, de mieux évaluer l'état de ses populations, celles du Massif Central faisant partie des plus importantes en France (Vacher & Geniez, 2010).

La régression globale des milieux semi-ouverts comme les landes semble lui être particulièrement défavorable.

Une sensibilisation sur l'espèce en vue de recueillir plus de données et des prospections ciblées sont donc à envisager.

Lézard des souches

Lacerta agilis



Fond: MNT France (CRAIG-TopoGEODIS 2017) © Damien Pagès

0 10 20 km